

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT**

**24 JUL. 2020**

**D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.**

**Centre de Formation des Maires et Elus de l'Hérault (C.F.M.EL)**

**Numéro SIRET : 25340145900024**

**POSTE COMPTABLE : Trésorerie Principale Municipale**

**M14**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1 DU 10/07/2020**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET PRINCIPAL**

**ANNEE 2020**

Code INSEE	CFMEL BUDGET PRINCIPAL	DM n° 1 2020
------------	---------------------------	-----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (coonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations statistiques de la direction générale et des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique) s'agit des moyennes de la dernière année connue.

## I - INFORMATIONS GENERALES

I

## MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire ou une décision modificative, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	360 000,00	
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 360 000,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		360 000,00	360 000,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	63 741,72	11 940,60
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 51 801,12
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		63 741,72	63 741,72
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		423 741,72	423 741,72

(1) Au budget principal, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent soit après le vote du compte administratif soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent tel qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
011	Charges à caractère généra	184 700,00	0,00	213 600,00	213 600,00	398 300,00
012	Charges de personnel	380 265,14	0,00	145 400,00	146 400,00	526 665,14
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	17 175,00	0,00	0,00	0,00	17 175,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>582 140,14</b>	<b>0,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>942 140,14</b>
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	8 018,86	0,00	0,00	0,00	8 018,86
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Forc			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>591 159,00</b>	<b>0,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>951 159,00</b>
023	Virement à la sect' d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	16 047,00		0,00	0,00	16 047,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>16 047,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 047,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>607 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>967 206,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

967 206,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=(1)+(2)+(3))
013	Atténuations de charges	3 150,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
70	Produits des services	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	600 056,00	0,00	0,00	0,00	600 056,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>607 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>607 206,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>607 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>607 206,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>607 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>607 206,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

360 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

967 206,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
--	------

Il s'agit pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital à la date et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote - B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou la reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = R 021 - D: 040 = RF 042 - R: 040 = DF 042 - D: 041 = R: 041 - DF 043 = RF 043

(6) Soit de l'opération DF 023 - DF 042 - RF 042 ou soit de l'opération R: 021 - R: 040 - D: 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporees (sauf 204)		0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 136,00	0,00	53 741,72	53 741,72	69 877,72
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		16 136,00	0,00	63 741,72	63 741,72	79 877,72
10	Dotations Fonds d'ers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
*3	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00	0,00	0,00
*8	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>			0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		16 136,00	0,00	63 741,72	63 741,72	79 877,72
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		16 136,00	0,00	63 741,72	63 741,72	79 877,72

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 79 877,72

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=1)+(2)+(3)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporees (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds d'ers Réserves (hors 1068)	89,00	0,00	0,00	0,00	89,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	11 940,60	11 940,60	11 940,60
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		89,00	0,00	11 940,60	11 940,60	12 029,60
45	Total des opérations pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		89,00	0,00	11 940,60	11 940,60	12 029,60
021	Virement de la section de fonction (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	16 047,00		0,00	0,00	16 047,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		16 047,00		0,00	0,00	16 047,00
<b>TOTAL</b>		16 136,00	0,00	11 940,60	11 940,60	28 076,60

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 51 801,12

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 79 877,72

Pour information :

S'agit, pour un budget voté en équilibre des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

0,00

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote : B

(2) Tracé en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; R 040 = DF 042 ; DI 041 = R 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant l'annulation de ces travaux effectués sur un exercice antérieur

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé quelle qu'elle soit

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe I/MA3)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	213 600,00		213 600,00
012	Charges de personnel	146 400,00		146 400,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>360 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>360 000,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

360 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations fonds d'investissement et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	10 000,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	53 741,72	0,00	53 741,72
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ( ) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>63 741,72</b>	<b>0,00</b>	<b>63 741,72</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

63 741,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi budgétaires

(2) Voir les 305 opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe V A9)

(8) À servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé que ce soit ou qu'elle crée

(9) En dépenses le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il retrace le cas échéant, l'annulation de ces travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

360 000,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

360 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud )	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ( ) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

51 801,12

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

11 940,60

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

63 741,72

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe V A3).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé que elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité (4)
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>184 700,00</b>	<b>213 600,00</b>	<b>213 600,00</b>
60622	Carburants	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	3 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	15 000,00	15 000,00
61551	Entret en matériel roulant	300,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	26 500,00	20 000,00	20 000,00
6161	Assurance multirisque	5 100,00	0,00	0,00
6182	Doc. générale et Technique	22 000,00	30 000,00	30 000,00
6184	Versements à des organ form	2 400,00	0,00	0,00
6225	Indemn comptable,régisseur	400,00	-400,00	-400,00
6226	Honoraires	27 000,00	25 000,00	25 000,00
6231	Annonces et insert ons	500,00	0,00	0,00
6233	Foires et expos tions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et impr més	13 000,00	35 000,00	35 000,00
6237	Publicat ons		40 000,00	40 000,00
6251	Voyages et dép acements	2 700,00	12 000,00	12 000,00
6256	Miss ons	2 000,00	0,00	0,00
6257	Récept ons	35 000,00	25 000,00	25 000,00
6261	Fra s d'affranchissement	15 000,00	0,00	0,00
6262	Fra s de télécommunication	3 700,00	0,00	0,00
012	<b>Charges de personnel</b>	<b>380 265,14</b>	<b>146 400,00</b>	<b>146 400,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations au FNAL	140,00	0,00	0,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	2 240,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	520,00	0,00	0,00
6411	Personne titulaire	207 235,14	0,00	0,00
64118	Autres indemn tés		12 000,00	12 000,00
6413	Personne non titulaire	67 000,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations		65 000,00	65 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	34 000,00	15 500,00	15 500,00
6453	Cotisations caisses retraite	40 200,00	5 000,00	5 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	2 700,00	3 500,00	3 500,00
6455	Cotisations Assurances Personnel		35 000,00	35 000,00
6458	Cotisations autres organismes	500,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail	630,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales	3 000,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	14 100,00	9 400,00	9 400,00
014	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65	<b>Autres charges gestion courante</b>	<b>17 175,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6531	Indemn tés é us	13 500,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission é us	3 000,00	0,00	0,00
6533	Cotisations retraite é us	675,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>	<b>582 140,14</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>
66	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts rég és à l'échéance	500,00	0,00	0,00
6688	Autres	500,00	0,00	0,00
67	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>8 018,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
673	Titres annués (exerc antér)	8 018,86	0,00	0,00
68	<b>Dotations aux provisions (d)(6)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
022	<b>Dépenses imprévues Fonct (e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	<b>591 159,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>
023	<b>Virement à la sect° d'investis.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité (4)
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	16 047,00	0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp & corp	16 047,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		16 047,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		16 047,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		607 206,00	360 000,00	360 000,00

+	
RESTES A REALISER 2019 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	360 000,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote : B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre : DF 042 = R 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité (4)
013	Atténuations de charges	3 150,00	0,00	0,00
6479	Remb. autres charges sociales	3 150,00	0,00	0,00
70	Produits des services	4 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	600 056,00	0,00	0,00
7473	Subv. département	126 000,00	0,00	0,00
74748	Particip. des autres communes	444 324,00	0,00	0,00
74751	Particip. du GFP de rattachement	29 732,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>607 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>607 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>607 206,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+	
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	360 000,00
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	360 000,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote - B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = D 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 « cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ».

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires		10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	16 136,00	53 741,72	53 741,72
21538	Autres réseaux	11 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport		35 953,56	35 953,56
2183	Matériel de bureau et info	1 500,00	17 788,16	17 788,16
2184	Mobilier	3 636,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 136,00	63 741,72	63 741,72
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		16 136,00	63 741,72	63 741,72
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 136,00	63 741,72	63 741,72

		+
RESTES A REALISER 2019 (11)		0,00
		+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		63 741,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote - B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe de délibération porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III 93 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre D 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 23, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune créance budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre D 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Président (3)	Votes du Comité (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	89,00	11 940,60	11 940,60
10222	FCTVA	89,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement		11 940,60	11 940,60
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		89,00	11 940,60	11 940,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		89,00	11 940,60	11 940,60
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)	16 047,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	4 100,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	3 355,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau informatique	7 722,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	870,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		16 047,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		16 047,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		16 136,00	11 940,60	11 940,60

RESTES A REALISER 2019 (10)		0,00
R 001 SOLDE D EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		51 801,12
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		63 741,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote II-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe VA 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: R 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre: D 041 = R1 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour Information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00 <sup>a</sup>	0,00	0,00 <sup>b</sup>	0,00 <sup>b</sup>	0,00
	<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (2)</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
	<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 0,00		d	0,00
	<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>					
	Excédent de financement si positif					
	Besoin de financement si négatif					

(1) Dans les articles conformément au plan de comptes utilisé

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif soit en cas de reprise anticipée des résultats

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, les deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

